

## Organisation de la surveillance du moustique tigre et des cas d'arboviroses en Creuse en 2025

Depuis 2018, l'ARS met en place, chaque année, un programme de surveillance entomologique des moustiques vecteurs de maladies humaines, tels que les moustiques *Aedes albopictus* (moustique tigre). Des mesures de prospections entomologiques et d'opérations de lutte anti-vectorielle sont également appliquées si nécessaire.

Pour la Creuse, l'ARS a confié ces missions à Qalyse et Altopictus, organismes privés et habilités, via un marché public. Le Laboratoire TERANA, également habilité, intervient en sous-traitance de Qalyse pour une partie des missions (surveillance active et passive dans le département).

La surveillance dite « active » en 2025 s'est traduite, dans le département, par le déploiement d'un réseau de 21 pièges pondoirs pendant la saison d'activité du moustique, de mai à novembre, sur 6 communes dont les 3 communes les plus peuplées du Département : Guéret (placés aux alentours du Centre Hospitalier de Guéret, zone sensible), Aubusson et La Souterraine (3 pièges par commune). Les autres communes étant Crozant, Genouillac et Bourgneuf.

### Résultats des pièges relevés en 2025 - Creuse

Tous les pièges sont relevés une fois par mois jusqu'à leur retrait.

En 2025, ce sont **168 relevés qui ont été réalisés, tous négatifs.**



La surveillance du moustique est également réalisée grâce au dispositif de veille citoyenne dite « surveillance passive ». Un site internet permet à tout citoyen de signaler et de faire identifier un spécimen suspect. Cette action citoyenne permet de compléter les actions mises en place. Rendez-vous sur :

<https://signalement-moustique.anses.fr/>

Dans la Creuse, 1 **signalement de particulier** a été réalisé au cours de la saison 2024. Aucun signalement ne s'est avéré **positif**.

En 2026, plusieurs actions de sensibilisation, notamment pour promouvoir la plateforme de signalement citoyen, seront réalisées.

## Situation épidémiologique 2025 dans le département de la Creuse (chiffres : Santé publique France)

L'ARS surveille, avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire).

Dans le département de la Creuse, 0 **cas d'arbovirose ont été signalés en 2025**

*Le nombre de cas importé est toujours fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre.*

### Chiffres clés sur les enjeux et la situation en Creuse

Surveillance du moustique en Creuse en 2025 :

- **21 pièges pondoirs** répartis sur le département
- **1 signalement citoyen** reçu et expertisé au cours de la saison 2025, via la veille citoyenne.

Surveillance épidémiologique en Creuse en 2025 :

- **0 cas importé** en 2025
- **0 cas autochtone** de passage dans le département en 2025

Perspectives 2026 :

Maintien de la surveillance active et opération de sensibilisation et d'information auprès des élus et du personnel communal et hospitalier sur les territoires où sont posés les pièges. Promotion active de la plateforme de signalement citoyen.